

## L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine  
du lundi 21 au dimanche 27 septembre 2020

---



**POLICE**  
RIVIERA

**245 interventions**

---



**AMBULANCE**  
RIVIERA

**95 interventions**

---



**SDIS**  
RIVIERA

**9 interventions**

---

## **Interventions diverses**

*Les aspects à caractère judiciaire ne sont pas développés dans l'hebdo.*



**Montreux**



Chamby, 21.09.2020 – 1710 : accident de la circulation avec blessé

Un cycliste circule sur la route de Chaulin à Chamby en direction de Montreux. Parvenu à l'intersection avec la route du Zéphir, il n'accorde pas la priorité à un automobiliste circulant en sens inverse. Un choc s'ensuit. Le cycliste, blessé après avoir heurté le pare-chocs de la voiture, est pris en charge par un équipage d'ambulanciers qui le conduit à l'hôpital. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.



23.09.2020 – 2100 : pollution sonore

Un automobiliste à la conduite dynamique est intercepté à l'avenue du Casino. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



25.09.2020 – 0150 : départ de feu dans une cage d'escaliers

Il est fait appel aux pompiers pour un départ de feu dans une cage d'escaliers du chemin des Taux. Alors que les occupants de l'immeuble sont évacués, treize pompiers sont mobilisés pour les opérations de secours, d'extinction et de ventilation des locaux. Ils se rendent sur place avec notamment un tonne-pompe 2'000 litres, un camion échelle et un véhicule modulaire. Le sinistre ne fait pas de blessés. Police et Ambulance Riviera ainsi que la Police cantonale convergent également sur les lieux.



**Vevey**



21.09.2020 - 0100 : troubles de la tranquillité publique et jeune de moins de 16 ans en rue non-accompagné après 22h00

Notre présence est requise à l'arrêt de train Vevey-Funi pour des nuisances sonores occasionnées par un groupe de cinq jeunes, dont un mineur de moins de 16 ans. Tous sont dénoncés pour infractions aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

27.09.2020 – 0210 : ouverture tardive d'établissements publics

En cours de patrouille sur le Quai Perdonnet et la Grande Place, les policiers constatent que deux établissements publics sont encore ouverts, après l'heure de fermeture autorisée, avec plusieurs clients avinés et bruyants qui consomment des boissons. Les gérants sont dénoncés pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

## Radars mobile

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
24.09.20	Vevey, Quai de la Veveyse	30 km/h	53 km/h	*	22	*

\* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

## Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Jongny, Rte de Châtel-St-Denis (hauteur adm. communale)	50 km/h	23'111	1	21	0.095 %
Clarens. Rue Gambetta (sens montant)	50 km/h	2'316	1	3	0.173 %
Clarens, 9 Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	29'220	35	25	0.205 %